

Barèmes d'honoraires d'Agence

Tarifs au 1er décembre 2022

Honoraires non-cumulatifs*

Vente Immobilière

Honoraires à la Charge Vendeurs (Mandat de vente)

-Vente d'un Bien Immobilier type Appartement, Maison, Terrain

°Jusqu'à 50 000€: Forfait de 5 000€

°Au-delà de 50 000€: Forfait de 2 500€ + 5%**

** calculés sur la base du prix de vente affiché "HAI"

-Vente d'un garage, parking ou emplacement de stationnement

°Forfait de 2 500€

Honoraires à la Charge Acquéreurs (Mandat de vente et mandat de recherche)

-Vente d'un Bien Immobilier type Appartement, Maison, Terrain

°Jusqu'à 50 000€: Forfait de 5 000€

°Au-delà de 50 000€: Forfait de 2 500€ + 5%***

*** calculés sur la base du prix de vente "Net Vendeur"

-Vente d'un garage, parking ou emplacement de stationnement

°Forfait de 2 500€

* Les Honoraires sont indiqués TVA incluses de 20%. Les prix affichés sont "honoraires d'agence incluses: hors frais d'acte notarié, d'enregistrement et de publicité foncière.

En Cas de délégation de mandat inter-agence, les honoraires applicables seront ceux de l'agence ayant reçu le mandat de vente initial.

PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR